



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

24^e Session Examen Périodique Universel 2016 *Rapport Du Niger*

Monsieur le Président,

Ma délégation a parcouru avec intérêt, le rapport national présenté par le Niger au titre de deuxième examen périodique universel. Elle note avec satisfaction que depuis son premier examen périodique universel en 2011, le Niger a ratifié un nombre important d'instruments juridiques internationaux des droits de l'homme, instruments juridiques auxquels il n'était pas partie.

Je voudrais ainsi saisir cette occasion pour féliciter le Niger qui est le premier pays à avoir signé le Protocole relatif à la Convention de l'OIT sur le travail forcé.

Par ailleurs, le Niger a été l'un des 117 pays qui ont voté pour un moratoire universel sur les exécutions le 18 décembre 2014 lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies réaffirmait pour la cinquième fois son soutien à la résolution « Moratoire sur l'application de la peine de mort ».

Il va de soi que le législateur nigérien adopte au niveau interne un moratoire qui interdit l'application de la peine de mort, toutes les fois que celle-ci était prononcée par les Cours et Tribunaux.

Pour conclure, nous gardons l'espoir que ce deuxième examen périodique universel permettra au Niger de vider son reliquat législatif et compléter sa participation aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Genève le 18 janvier 2016

Zénon MUKONGO NGAY

Ambassadeur et Représentant Permanent